

Plateforme Projet Prévention et Promotion de la Santé

GUIDE D'UTILISATION

Porteur de projet

Site d'échange de fichiers pour les dossiers financés par l'ARS Normandie

Appel à projet, contrat local de santé et contractualisation

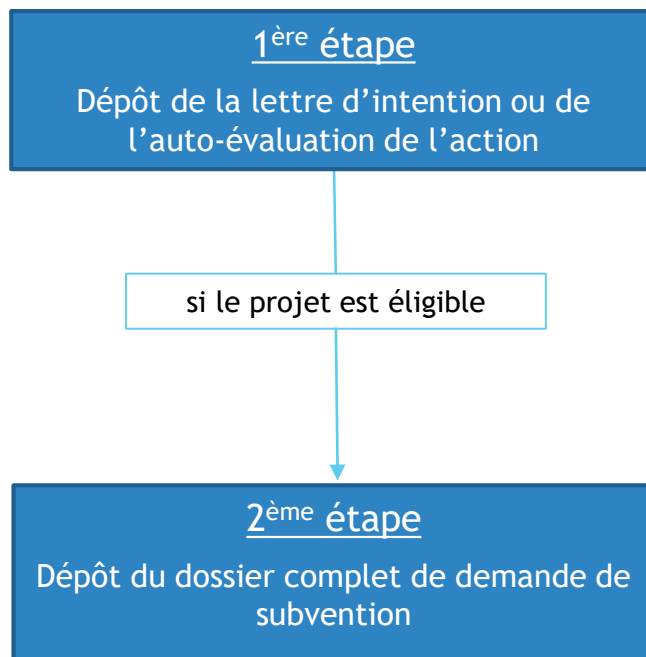
http://s1.or2s.fr/echange_fichiers

Procédure de l'appel à projets du Pôle prévention et promotion de la santé :

Si vous souhaitez répondre à l'appel à projets 2019, vous devez déposer une lettre d'intention ou l'auto-évaluation de l'action 2018 avant de remplir le dossier de demande de subvention.

La lettre d'intention a pour objectif de permettre à l'ARS de vérifier l'éligibilité de votre action à l'appel à projets du Pôle prévention et promotion de la santé. Elle est aussi destinée à vérifier que votre dossier regroupe les conditions nécessaires à l'obtention du financement.

L'auto-évaluation de l'action 2018 permet d'évaluer les actions et programmes de santé mis en œuvre dans la région. Il s'agit d'une priorité des politiques de prévention menées par l'ARS de Normandie.



15 novembre 2018 au
20 décembre 2018



Merci de respecter la façon de nommer le fichier correspondant à la lettre d'intention.

Exemple : nom du projet_lettre intention.doc

Ouvrir sa session sur la Plateforme Projet PPS

1) Connectez-vous au site : http://s1.or2s.fr/echange_fichiers

Informations pour l'appel à projets

Informations pour la contractualisation

2) Pour vous identifier, saisissez votre identifiant et votre mot de passe fournis pas l'ARS

3) Cliquez sur « Connexion »

Plateforme Projet PPS

Se connecter

PRÉSELECTION DES PROJETS (SOUS RÉSERVE DES CRÉDITS ALLOUÉS EN 2018)

Le **cahier des charges** de l'appel à projet 2018 est téléchargeable ci-après : [Cahier des charges de l'appel à projet 2018](#).

Pour les **nouvelles actions**, vous devez déposer une lettre d'intention avant de remplir le dossier de demande de subvention : [Modèle de lettre d'intention](#)

Pour les **actions reconduites**, vous devez déposer [l'auto-évaluation de l'action financée en 2017](#) : [Modèle de l'auto-évaluation](#)

Cette lettre d'intention a pour objectif de permettre à l'ARS de vérifier l'éligibilité de votre action avec l'appel à projets du pôle prévention et promotion de la santé. Elle est aussi destinée à vérifier que votre dossier regroupe les conditions nécessaires à l'obtention du financement.

Elle permet d'évaluer les actions et programmes de santé mis en œuvre dans la région. Il s'agit d'une priorité des politiques de prévention menées par l'ARS de Normandie.

Merci de répondre à l'ensemble des questions de manière précise et synthétique et de déposer vos documents sur la Plateforme Projet PPS avant le 11 janvier 2018.

Si votre projet remplit les conditions d'éligibilité, il vous sera demandé de remplir un dossier complet à compter du 26 janvier 2018.

CONTRACTUALISATION PLURIANNUELLE AVEC AVENANT ET CONTRACTUALISATION ANNUELLE

Vous devez renseigner le dossier de demande de subvention et l'auto-évaluation 2017.

Le dossier de demande de subvention ainsi que le dossier administratif et financier sont téléchargeables ci-après :

- Dossier de demande de subvention 2018
- Dossier administratif et financier
- Auto-évaluation 2017

Pour les établissements scolaires contractualisés :

- Dossier de demande de subvention pour l'éducation nationale
- Dossier administratif et financier pour l'éducation nationale
- Guide des CESC Inter-dégré CESC Inter-établissement

Pour les CLATICEGIDD/ Centre de vaccination :

- Dossier de demande de subvention pour les CLAT
- Dossier de demande de subvention pour les CEGIDD
- Dossier de demande de subvention pour les Centres de vaccination

Les promoteurs ayant une convention pluriannuelle sans avenant ne sont pas concernés par le dépôt d'un dossier de demande de subvention.

Appui à l'utilisation de la Plateforme Projet

- [Guide d'utilisation de la Plateforme Projet PPS - Porteur de projet](#)
- [Guide d'utilisation de la Plateforme Projet PPS - Instructeur](#)

Appui méthodologique

Vous pouvez obtenir un **accompagnement méthodologique** pour élaborer vos projets en contactant des coordinateurs de RTPS ou d'ASV ou des chargées de projet de l'IREPS :

- Liste des RTPS, ASV
- Ressources régionales et nationales
- Guide de bonnes pratiques théâtre-forum
- Dispositif nutrition précarité (document téléchargeable à compter du 18 décembre)
- Indicateurs de mesure d'efficacité
- Les notions en prévention promotion de la santé
- Les déterminants de santé
- Les objectifs de l'action

OSCARs

L'outil **OSCARs** (Observation et suivi cartographique des actions régionales de santé) est une base de données en ligne d'actions, d'acteurs et d'outils d'intervention dans le domaine de la prévention et de la santé publique.

Il permet le suivi des politiques régionales de santé. Il offre différents modes de recherche dont un accès cartographique qui permet de visualiser les actions financées à l'échelle de chaque région.

Pour plus d'informations, cliquez [ici](#).

Connexion

Identifiant :

Mot de passe :

Se souvenir de moi :

ars
ARS - NORMANDIE - PLATEFORME - PPS@ars.sante.fr

OR2S



Votre identifiant et mot de passe sont valables pour les années suivantes.

Il est préférable de taper le mot de passe au lieu d'utiliser la commande copier/coller.

Ouvrir sa session sur la Plateforme Projet PPS

Une fois identifié, votre session s'ouvre sur cette page :

Votre nom d'utilisateur

Plateforme Projet PPS Dépôt Bonjour, porteur de projet 1 Se déconnecter

APPEL A PROJET

Vous devez déposer sur la plateforme la lettre d'intention ou l'auto-évaluation de l'action

CONTRACTUALISATION

Votre projet doit comporter :

- un dossier de demande de subvention - projet 2018,
- un dossier administratif et financier signé.

Pour que votre projet soit instruit, vous devez également fournir, dans leur dernière version approuvée :

- le rapport d'activité de la structure,
- un RIB daté et signé,
- le rapport du commissaire aux comptes,
- le compte de résultats et le bilan financier de la structure (sauf établissements de santé, éducation nationale et collectivités territoriale).

1. Avant de déposer un document sur la plateforme, il est nécessaire de nommer de façon précise vos différents fichiers correspondant à votre dossier.

Pour chaque fichier, il faut indiquer :

- l'intitulé du projet,
- le type de fichier (lettre d'intention, auto-évaluation, projet, financier et admin)

Exemple : *nom projet_projet.doc* ou *nom projet_lettre d'intention.doc*

Pour l'éducation nationale, vous devez indiquer le nom de votre établissement dans l'intitulé de vos fichiers

Exemple : *nom établissement_nom projet_projet.doc*

Les formats PDF ou les formats de type image ne sont pas autorisés pour le dossier de demande de subvention - projet.
En cas de non-respect de cette consigne, le projet ne sera pas instruit.

Le nom de votre structure et l'année en cours seront enregistrés automatiquement lors du dépôt de vos fichiers. Il n'est donc pas nécessaire de les préciser dans le nom des fichiers envoyés sur la plateforme.

2. Sélectionnez le fichier que vous souhaitez déposer (la taille limite de l'ensemble des fichiers est de 50 Mo) :

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

3. Choisissez, dans le menu déroulant ci-dessous, le cadre dans lequel vous déposez votre projet

Dépôt AAP Région

Envoyer

Abréviations
AAP : Appel à projet
TS : Territoire de santé
CLS : Contrat local de santé

ars
ARS Normandie
Mail : ARS-NORMANDIE-PLATEFORME-PPS@ars.sante.fr

OR2S

Déposer votre projet

- ▶ L'espace de dépôt de votre projet vous permet de transmettre les différents fichiers constituant votre projet ou vos projets :
 - ▶ Votre lettre d'intention ou l'auto-évaluation de l'action
 - ▶ Le cas échéant, votre dossier complet :
 - Le dossier de demande de subvention
 - Le dossier financier et administratif
 - Le rapport d'activité de la structure
 - Un RIB daté et signé
 - Le dernier rapport du commissaire aux comptes
 - Le compte de résultats et le bilan financier de la structure (sauf pour les établissements de santé, l'éducation nationale et les collectivités territoriales)
- ▶ Pour le bon déroulement de l'instruction de votre projet, il est indispensable **de respecter les recommandations concernant les fichiers à joindre et la façon de les nommer**

Déposer votre projet

1) Allez chercher sur votre ordinateur le ou les fichiers à déposer en cliquant sur « Parcourir »

2) Sélectionnez les différents fichiers à déposer

3) Cliquez sur « Ouvrir »

4) Le nombre de fichiers sélectionnés apparaît à côté du bouton « Parcourir »

1. Avant de déposer un document sur la plateforme, il est nécessaire de nommer de façon précise vos différents fichiers correspondant à votre dossier.

Pour chaque fichier, il faut indiquer :

- l'intitulé du projet,
- le type de fichier (lettre d'intention, auto-évaluation, projet, financier et admin)

Exemple : *nom projet_projet.doc* ou *nom projet_lettre d'intention.doc*

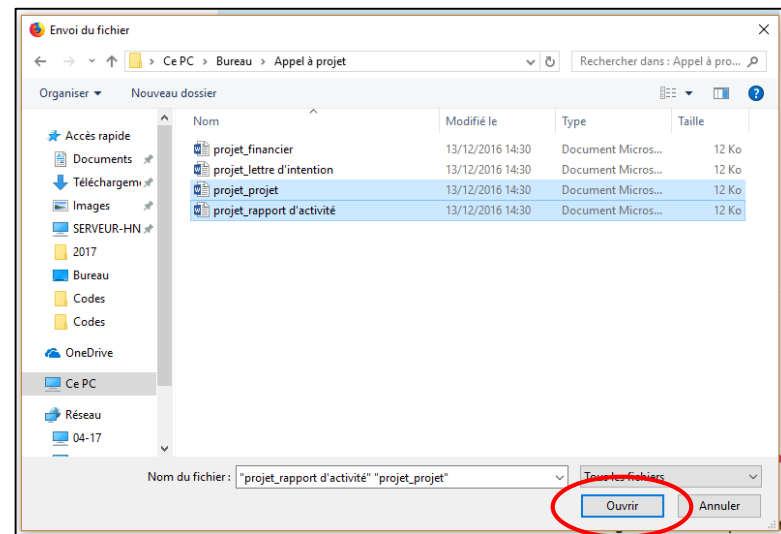
Pour l'éducation nationale, vous devez indiquer le nom de votre établissement dans l'intitulé de vos fichiers
Exemple : *nom établissement_nom projet_projet.doc*

Le nom de votre structure et l'année en cours seront enregistrés automatiquement lors du dépôt de vos fichiers, nom des fichiers envoyés sur la plateforme.

2. Sélectionnez le fichier que vous souhaitez déposer (la taille limite de l'ensemble des fichiers est de 50 Mo) :

Parcourir... 1 fichier sélectionné.

Les formats PDF ou les formats de demande de subvention. En cas de non-respect de

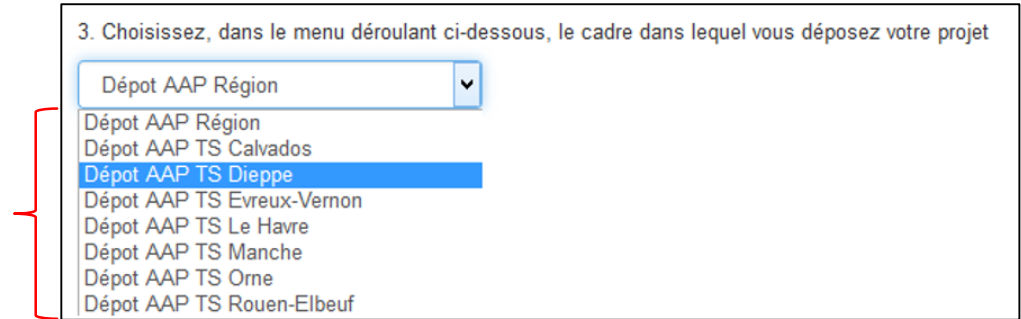


2. Sélectionnez le fichier que vous souhaitez déposer (la taille limite de l'ensemble des fichiers est de 50 Mo) :

Parcourir... 2 fichiers sélectionnés.

Déposer votre projet

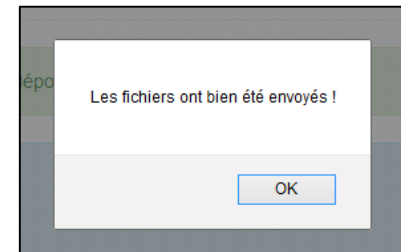
5) Cliquez sur le menu déroulant pour choisir le cadre du projet



6) Cliquez sur « Envoyer »



7) Un message apparaît pour indiquer que les fichiers ont été déposés sur la Plateforme

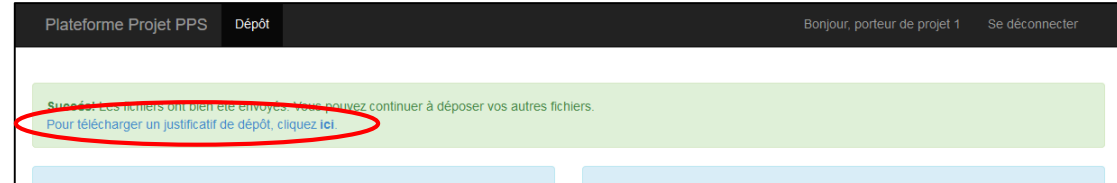


8) Un bandeau vert apparaît pour vous confirmer le dépôt sur la Plateforme

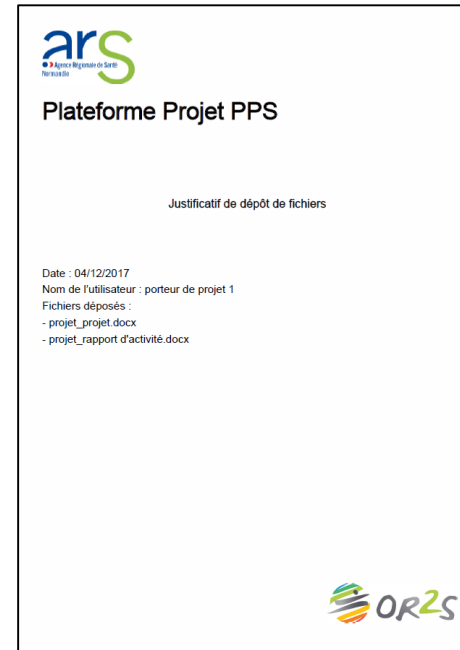


Déposer votre projet

9) Pour télécharger un justificatif de dépôt du ou des fichiers qui viennent d'être déposés, cliquez sur « Pour télécharger un justificatif de dépôt, cliquez ici. »



10) Un fichier PDF est alors téléchargé dans votre navigateur internet et peut être imprimé ou enregistré sur votre ordinateur



Si vous déposez les fichiers un à un, il faut télécharger le justificatif **après chaque dépôt**. Dès lors qu'un nouveau dépôt est effectué, le justificatif précédent n'est plus accessible. Si vous déposez plusieurs fichiers en une seule fois, le justificatif indique la liste des fichiers déposés.

Déconnexion

Lorsque vous avez envoyé tous vos fichiers, vous pouvez vous déconnecter.

Plateforme Projet PPS Dépôt Bonjour, porteur de projet **Se déconnecter**

APPEL A PROJET

Vous devez déposer sur la plateforme la lettre d'intention ou l'auto-évaluation de l'action

CONTRACTUALISATION

Votre projet doit comporter :

- un dossier de demande de subvention - projet 2018,
- un dossier administratif et financier signé.

Pour que votre projet soit instruit, vous devez également fournir, dans leur dernière version approuvée :

- le rapport d'activité de la structure,
- un RIB daté et signé,
- le rapport du commissaire aux comptes,
- le compte de résultats et le bilan financier de la structure (sauf établissements de santé, éducation nationale et collectivités territoriale).

1. Avant de déposer un document sur la plateforme, il est nécessaire de nommer de façon précise vos différents fichiers correspondant à votre dossier.

Pour chaque fichier, il faut indiquer :

- l'intitulé du projet,
- le type de fichier (lettre d'intention, auto-évaluation, projet, financier et admin)

Exemple : *nom projet_projet.doc* ou *nom projet_lettre d'intention.doc*
Pour l'éducation nationale, vous devez indiquer le nom de votre établissement dans l'intitulé de vos fichiers
Exemple : *nom établissement_nom projet_projet.doc*

Le nom de votre structure et l'année en cours seront enregistrés automatiquement lors du dépôt de vos fichiers. Il n'est donc pas nécessaire de les préciser dans le nom des fichiers envoyés sur la plateforme.

2. Sélectionnez le fichier que vous souhaitez déposer (la taille limite de l'ensemble des fichiers est de 50 Mo) :

Aucun fichier sélectionné.

3. Choisissez, dans le menu déroulant ci-dessous, le cadre dans lequel vous déposez votre projet

Dépôt AAP Région

Les formats PDF ou les formats de type image ne sont pas autorisés pour le dossier de demande de subvention - projet.
En cas de non-respect de cette consigne, le projet ne sera pas instruit.

Abréviations
AAP : Appel à projet
TS : Territoire de santé
CLS : Contrat local de santé

ars
ARS Normandie
Mail : ARS-NORMANDIE-PLATEFORME-PPS@ars.sante.fr

OR2S

Cliquez sur
 « Se déconnecter »

Spécificités pour l'éducation nationale

- ▶ Dans le cadre de CESC inter-établissement ou inter-degré, seul l'établissement scolaire porteur du CESC dépose le projet.
- ▶ Vous avez un dossier de demande de subvention spécifique.
- ▶ Lors de l'envoi de vos fichiers sur la Plateforme, **vous devez les nommer en commençant par le nom de votre établissement.**

En cas de questions ou pour tout complément d'information, vous pouvez contacter l'ARS par courriel à l'adresse suivante :

ARS-NORMANDIE-PLATEFORME-PPS@ars.sante.fr

Soutien méthodologique



Pour toutes questions méthodologiques sur vos projets, vous pouvez contacter :

- Les coordonnateurs RTPS ou ASV
- En l'absence de coordonnateurs sur votre territoire, vous pouvez contacter un des deux Ireps :

☞ Rouen au 02 32 18 07 60

☞ Caen au 02 31 43 83 61



La Plateforme Projet PPS a été réalisée avec le soutien financier de l'Agence régionale de santé de Normandie et avec l'appui de l'Ireps Haute-Normandie.

Le guide d'utilisation a été conçu et mis en page en novembre 2014 et mis à jour en décembre 2017 par l'OR2S.
Il a été rédigé par Olivia Guérin.

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL
Antenne de Rouen : 115, Boulevard de l'Europe - 76100 Rouen
Téléphone : 07 71 13 79 32

Adresse Mail : infohn@or2s.fr
Site Internet : www.or2s.fr